

Le conseil d'école a commencé à 18 h 20

## 1. LES CHIFFRES 2008/2009 SUR L'ÉCOLE

- **Nombre d'élèves** : 195.

- **Répartition**

CP : 33 élèves / CE1 : 47 élèves / CE2 : 38 élèves / CM1 : 36 élèves / CM2 : 29 élèves / Clis : 12 élèves + 1.

- **Les ateliers bleus**

131 élèves participent aux ateliers bleus, soit 67 % de l'effectif.

CP : 30 sur 33 élèves / CE1 : 32 sur 47 élèves / CE2 : 27 sur 38 élèves / CM1 : 23 sur 36 élèves / CM2 : 15 sur 29 élèves / Clis : 2 sur 13 élèves.

- **L'étude** : 65 élèves y participent, ce chiffre fluctue au cours des mois selon la demande des parents.

- **L'atelier lecture** : Cet atelier est ouvert aux élèves de CE1, c'est une volonté de la Mairie de Paris pour les élèves parisiens.

Il y a eu quelques soucis avec la mise en place de cet atelier : congé maternité de l'intervenante ; attente concernant la demande de remplacement ; remplacement (seulement jusqu'aux vacances de la Toussaint) ; puis à nouveau une intervenante. Mme Véronique Caniot sera à nouveau l'intervenante de cet atelier début mars 2009.

## 2. RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Le seul point modifié dans le règlement intérieur de l'école est celui supprimant le samedi matin d'école, soit une semaine à 24 h au lieu de 26. Pour ce qui concerne l'interclasse, aucune mention ne fait apparaître le soutien scolaire.

**Il est précisé, que ce ne sont pas les enfants qui doivent 2 heures à l'école mais les instituteurs(trices).**

- **Le vote**

4 : CONTRE / 13 : POUR / 4 : ABSTENTIONS

**Le règlement intérieur de l'école est accepté.**

Suite à ce vote, une motion a été présentée par les membres du conseil des représentants de la FCPE (le texte est ci-joint).

- **Le vote de cette motion**

15 : POUR / 6 : ABSTENTIONS. **La motion est acceptée.**

**Nous sommes content que cette motion soit adoptée, car elle défend le rôle de l'école publique.**

- **Le soutien scolaire dans notre école**

L'activité de soutien est une proposition que chaque famille est libre de refuser, elle n'est pas obligatoire. Aujourd'hui 32 élèves en bénéficient, les familles ont été averties individuellement par l'instituteur(trice) en charge de l'enfant. L'activité se déroule par groupe de 5 à 6 élèves, groupe dont la composition sera en principe renouvelée, chaque trimestre, en fonction de nouvelles évaluations. Il est précisé que les noms des enfants, étant pris en charge par l'"aide personnalisée", ne seront pas communiqués au Rectorat, comme il en fut question.

**Formule définie par les instituteurs(trices)**

- 50 % des enseignants ont choisi 4 fois 1/2 heure le midi (11 h 30/12 h 05).

- 50 % des enseignants ont choisi 3 fois 40 minutes le midi (11 h 30/12 h 20 le lundi, le mardi, le jeudi).

Les CP, CE1 : 2 fois par semaine et les CE2, CM1, CM2 : chaque jour.

**Nombre d'enfants pour le 1<sup>er</sup> trimestre :**

CP : 8 sur 32 / CE1 : 9 sur 49 / CE2 : 6 sur 38 / CM1 : 4 sur 36 / CM2 : 5 sur 29. **Une seule famille a refusé.**

**Buts du soutien scolaire**

Remettre l'enfant en confiance (exemple d'un enfant timide qui n'ose s'exprimer, poser des questions...)

**Modalités**

Des jeux mathématiques, du théâtre, des activités sportives...

Un document sera remis aux parents, à partir du mois de janvier 2009, pour une nouvelle "session" afin qu'ils donnent ou ne donnent pas leur accord.

## 3. LES COURS D'ANGLAIS

Une intervenante, universitaire, Mme Sotto, prend trois classes :

Classe de Mme Cécile Fauchon (CP/CE2) / Classe de M. Frédéric Manach (CM1) / Classe de Mme Barthélémi (CM2).

Ceci 3 x 45 minutes et une fois par semaine.

Pour la classe de Mme Cécile Fauchon (CP/CE2), le temps (15 minutes) est pris sur la récréation, mais compte tenu du manque d'intervenants en anglais, cela était la seule solution.

Concernant les autres classes, certains instituteurs(trices) sont habilités à enseigner l'anglais, ce qui est le cas pour : Mme Françoise Turner, classe de CE2 / Mme Stéphanie Moreau, classe de CE1 / Mme Claire Viemon Carayol, classe de CE1/CM1.

Normalement, l'enseignement de l'anglais doit commencer au CP, mais par manque de moyen, ceci est rarement possible.

#### **4. PRÉPARATION DE L'ENTRÉE EN 6<sup>e</sup>**

Cette année, ce ne sont plus les parents qui remplissent une fiche d'inscription pour le collège, mais le directeur de l'école, qui vérifie l'exactitude des adresses des parents sur le fichier base-élèves. Par contre, une question se pose par rapport au choix de la langue, car ceci n'est donc plus renseigné, puisque cette fiche ne passe plus par les parents.

La majorité des enfants de l'école dépendent du collège de la Grange aux Belles, 1 ou 2 élèves du collège Valmy, quelques élèves du collège Louise Michel.

Une réunion a été faite, le 10 novembre au collège de la Grange aux Belles : environ 10 parents étaient présents.

Une réunion va être programmée, assez rapidement avec l'adjointe du collège Louise Michel.

#### **5. LES PROJETS D'ÉCOLE**

##### **• Classe découverte**

M. Frédéric Manach (CM1) avait préparé conjointement avec M. Laurent Hoeffner (Clis) un projet de classe découverte, incluant donc de ce fait l'intégration des élèves de la Clis avec les élèves de CM1.

Une réponse a été donnée par la Direction des affaires scolaires de la Mairie de Paris (Dasco), la classe de CM1 partira en Vendée et la classe de Clis sera en Bretagne !!!!

Nous nous proposons d'écrire une lettre et de contacter M. Bobot (adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> et chargé des affaires scolaires) pour avoir une explication, car ce projet avait pour but d'intégrer les élèves de la Clis avec les autres élèves, ce qui n'est donc pas le cas.

##### **• Projet de classe "découverte à Paris"**

Mme Céline Dutournier, classe de CE1, avait fait une demande de classe "découverte à Paris", mais la demande a été refusée, faute de place.

##### **• Classe de CP/Clis, Mme Noémie Mutelet/Laurent Hoeffner**

Du 8 au 10 juin, les deux classes vont partir à la ferme. La totalité du séjour s'élève à 100 euros par enfant, 50 % du séjour sera payé par les parents, il reste donc 50 % à prendre en charge. Une vente de carte de Noël est déjà en cours, une vente de gâteaux sera aussi organisée.

#### **TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES POUR RÉCOLTER DE L'ARGENT.**

Lorsqu'une demande de classe découverte est faite par une classe à double niveau, la plupart du temps, la demande est refusée, cela est dû à une différence trop grande entre les cycles.

#### **6. LA COOPÉRATIVE**

##### **NOUS TENONS À REMERCIER VIVEMENT LES PARENTS DE LEURS DONNS POUR CE DÉBUT D'ANNÉE.**

La coopérative n'avait jamais recueillie une somme aussi importante : 4 000 euros.

#### **7. LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE**

L'idée est de constituer un comité des fêtes, pour l'organisation de la fête de fin d'année, avec des parents. Nous pouvons accéder à l'école, si nous le désirons le samedi matin, une demande devra, à ce moment-là, être faite auprès de la Mairie.

Concernant la fête de fin d'année, une suggestion est faite concernant le jour : un vendredi vers 18 h.

##### **LA DATE N'EST PAS ENCORE POSÉE ET LES IDÉES POUR CETTE FÊTE 2009 DEMANDENT À ÊTRE PROPOSÉES.**

#### **8. CANTINE**

Mme Françoise Gaillard étant présente nous a confirmée qu'en ce qui concerne la cantine, les repas sont meilleurs. la Mairie ayant changé de fournisseur.

Le pain Bio du jeudi n'a aucun succès auprès des enfants !!!

Une proposition a été faite (en accord avec M. Bobot, adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> et chargé des affaires scolaires, d'essayer de mettre en place un partenariat avec la cuisine de la maternelle de la rue de l'Hôpital Saint-Louis, pour ce qui concerne les plats chauds, une étude est donc en cours sur le coût et la mise en place.

**Le conseil d'école s'est clôturé à 20 h 20**

**Vous voulez faire partie du comité des fêtes pour l'organisation de la fête de fin d'année**

**Vous avez des idées pour financer les classes découvertes**

**Alors n'hésitez pas :**

**• un mail à [fcpesaintlouis@yahoo.fr](mailto:fcpesaintlouis@yahoo.fr) ou téléphonez à Cathy au 06 86 93 22 47 et/ou Béatrice : 06 10 47 06 55**

## Motion adoptée en conseil d'école Hôpital Saint-Louis

le mardi 18 novembre 2008

Avec la refonte des programmes, la diminution des heures d'enseignement, la semaine de 4 jours imposée, les milliers de postes supprimés au prétexte d'économies budgétaires, la réforme Darcos pour l'École met sérieusement à mal l'école publique.

1. Les membres du conseil d'école considèrent que le remplacement de deux heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves par la mise en place d'un soutien scolaire pour certains ne répond pas aux besoins des élèves, y compris ceux en grande difficulté. Ils réaffirment que l'aide personnalisée à tous les élèves doit être assurée sur le temps scolaire, dans des classes à effectifs raisonnables, par les équipes enseignantes avec l'aide, de maîtres supplémentaires pouvant intervenir dans les classes et d'enseignants spécialisés du RASED en nombre suffisant. Le cas échéant, le soutien aux élèves rencontrant des difficultés est mis en place avec l'accord des parents. Les EVS et AVS doivent être présents en nombre suffisant partout où il y a des besoins.
2. Les membres du conseil d'école s'opposent à la suppression des postes du RASED (3 000 au niveau national au budget 2009), au prétexte de la mise en place de l'aide personnalisée. Ils réclament le maintien des missions du RASED, le renforcement de ses moyens en formant le nombre de maîtres spécialisés permettant de répondre à tous les besoins identifiés par les équipes éducatives.
3. D'autre part, ils se félicitent de l'abandon par la Mairie de Paris de la mise en place du SMA, car outre la remise en cause du droit de grève des personnels, ce dispositif qui substitue la garderie à l'école, conduit à la désorganisation des écoles et n'offre aucune garantie d'accueil dans des conditions satisfaisantes : les conditions même de sa mise en œuvre ne permettent pas de garantir la sécurité des enfants.

Les membres du conseil d'école considèrent qu'il faut abandonner les mesures Darcos et mettre en œuvre une politique éducative ambitieuse, pour éradiquer vraiment l'échec scolaire et œuvrer pour une école de la réussite de tous.

A l'opposé des suppressions massives de postes et de la désorganisation en cours, nous avons besoin dans notre école de sérénité, de dialogue et d'un nombre suffisant d'enseignants pour que nos enfants puissent recevoir de l'école tout ce qu'elle leur doit, dans les meilleures conditions.

En refusant, la mise en œuvre des mesures Darcos, la communauté scolaire de l'école veut préserver le service public d'Education, pour offrir un avenir aux enfants.